



Le Prieuré - 20 boulevard Camille Delthil - 82200 Moissac - communaute@mariemeredeleglise.fr - www.mariemeredeleglise.fr

Chers Amis,

Si vous recevez ce courrier, c'est que vous avez bénéficié un jour de la présence mariale contemplative et apostolique des sœurs de la Communauté Marie Mère de l'Église.

« Minorité créative », les religieuses annoncent ce qu'elles ont contemplé, le Verbe fait chair, Dieu avec nous. En s'engageant sérieusement et généreusement dans la Vie religieuse, elles œuvrent pour la sanctification des prêtres et des familles si essentielle à l'Église.

Nous vous annonçons une bonne nouvelle : la Communauté Marie Mère de l'Église grandit ! Et si la Communauté grandit, il faut élargir la tente, comme le dit l'Écriture Sainte. C'est ce qui a été fait au Prieuré de Moissac, et partout où cela a été possible, des cellules ont été aménagées. Mais le Prieuré arrive à sa limite d'accueil pour nos sœurs.

Ainsi, avec l'accord de leur évêque, Mgr Guellec, il est temps de chercher un 2^{ème} lieu d'implantation sans que la communauté ne quitte Moissac. C'est une espérance, car ce nouveau lieu est bien sûr pour installer les sœurs, mais aussi pour nous, puisque nous profitons largement de leur Maison en étant reçus pour un moment d'accueil, de formation, d'écoute, de soutien et de paix. Pour trouver ce lieu et ensuite l'aménager, les sœurs auront besoin d'un soutien financier. « Les petits ruisseaux font les grandes rivières ». Avec vous, nous espérons arriver jusqu'à l'océan !

Pour qu'une multitude de personnes, en particulier les plus petites, puissent être abreuvées par l'amour de Dieu et de sa Mère, Marie Mère de l'Église, votre soutien est nécessaire et crucial.

Pour le Conseil d'Administration
Alain de Woillemont – Président

Adhérer à l'ACMME est un levier pour aider les sœurs et leur manifester votre amitié, votre soutien et votre reconnaissance pour tout ce qu'elles apportent

Bulletin 2024	A retourner à l'Association des Amis de la Communauté Marie Mère de l'Eglise Le Prieuré - 20 boulevard Camille Delthil - 82200 Moissac
<p>Nom :</p> <p>Prénoms :</p> <p>E-mail :</p> <p>Téléphone :</p> <p>Adresse :</p> <p>.....</p>	<p>COTISATION à L'ASSOCIATION</p> <p><input type="checkbox"/> Cotisation : 10€ par personne</p> <p><input type="checkbox"/> Cotisation de soutien :</p> <p>Par Chèque à l'ordre de ACMME ou par CB sur le site helloasso.com (paiement entièrement sécurisé) en scannant ce QR Code avec votre téléphone mobile !</p>  <p>DON à LA COMMUNAUTE (cf feuille jointe)</p>